

SOINS NON PROGRAMMÉS KINÉS



Besoin d'un kiné rapidement ?

Un accès facilité aux soins grâce à un groupe de kinésithérapeutes mobilisé par la CPTS

Une prise en charge ponctuelle

POURQUOI ?

Les délais d'attente des kinésithérapeutes sur notre territoire sont longs et ne permettent pas une réponse rapide pour une prise en charge urgente. Ce dispositif vient pallier à cette problématique.



POUR QUI ?

Une personne qui nécessite une prise en charge en kinésithérapie non programmée

POUR QUELS MOTIFS ?

- ➡ Rééducation post-opératoire non prévue
- ➡ Kiné traumatologique inférieure à 3 semaines
- ➡ Rachialgie en phase aiguë inférieure à 3 semaines

COMMENT ?

- ➕ Un rdv sur un agenda partagé
- ➕ 1 à 3 séances ponctuelles
- ➕ Remise d'une fiche synthétique
- ➕ Poursuite de la prise en charge par un kiné du choix du patient

Prise de rendez-vous

Médecins, kinésithérapeutes et pharmaciens : adressez vos patients !



- 1 **Créer son accès sur la plateforme** : CITANA <https://app.citana.fr>
- 2 **Consulter l'agenda pour trouver des créneaux disponibles pour le patient**